

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de parc éolien en Bretagne Nord-Ouest : l'État à la rencontre des pêcheurs professionnels et des membres du Conseil de développement du Pays de Morlaix.

Dans le sillage du débat public "La mer en débat", qui s'est tenu du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024, l'État a défini une zone technique de 600 km² propice à l'implantation d'un parc éolien en mer à l'horizon 2035 au nord de Roscoff, dans la zone Bretagne Nord-Ouest (BNO).

Dans ce cadre, le secrétaire général de la préfecture, la sous-préfète de Morlaix et les services de l'État (DGEC, DREAL, DDTM) sont allés à la rencontre des professionnels de la pêche à Roscoff ce lundi 31 mars 2025 pour échanger sur le futur parc éolien et présenter la campagne géophysique à venir.

Cette campagne sera menée à partir du mois de mai et durera jusqu'à la fin de l'été 2025 dans la zone technique. Elle vise à caractériser le sous-sol marin. L'État est conscient des impacts potentiels de ces opérations sur les activités de pêche et s'engage à minimiser les perturbations en travaillant en étroite coordination avec le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère.

Le parc éolien en mer de la zone BNO représente une étape majeure dans la transition énergétique. Il contribuera à la production d'énergie renouvelable, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la souveraineté énergétique. L'État et les parties prenantes locales, y compris les professionnels de la pêche, travailleront ensemble pour assurer le succès de ce projet tout en préservant au maximum les activités maritimes existantes.

A l'issue de la réunion avec les professionnels de la pêche, sur invitation du Conseil de développement du Pays de Morlaix réuni en assemblée générale, les services de l'État, accompagnés par RTE et par le garant de la concertation continue de la Commission nationale du débat public, ont participé à une réunion d'information et d'échange sur la planification de l'éolien mer.

Cette soirée a permis d'expliquer les objectifs, les caractéristiques et les modalités de concertation continue déployées dans le cadre du projet éolien en mer de Bretagne Nord-Ouest.

La sous-préfète de Morlaix a annoncé l'organisation de réunions publiques en juin prochain afin de poursuivre localement le dialogue avec les citoyens sur le parc et son raccordement. Les dates et les lieux des réunions publiques seront précisés prochainement.

Service interministériel de la représentation et de la communication de l'État

42, boulevard Dupleix - 29320 Quimper

Tél : 02 90 77 20 23 ou 02 90 77 20 21

Mobile : 06 15 07 87 19 ou 06 02 17 40 23

www.finistere.gouv.fr